



Avant de partir



SOMMAIRE

	Formalités et conseils d'entrée dans le pays	02
	Franchise et sécurité des bagages	03
	Conseils budget et moyens de paiement sur place	04
	Conseils santé et sécurité	05
	Taxes et pourboires	06
	Affaires à emporter	06
	Souvenirs à rapporter	06
	Communication sur place (cartes téléphoniques, Wifi, etc...)	07
	Adresses utiles sur place et permanence Open voyages	08

Formalités et conseils d'entrée dans le pays

Pour se rendre sur le territoire des Pays-Bas, les ressortissants français doivent être en possession d'une **carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité**. Les mineurs doivent être munis de leur propre pièce d'identité et d'une autorisation de sortie du territoire s'il s'agit d'un enfant non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale.



Pour les ressortissants étrangers, renseignez-vous impérativement auprès du Consulat ou de l'Ambassade des Pays-Bas.

En cas de perte ou de vol de votre pièce d'identité : déclarez aussitôt la perte ou le vol aux autorités de police locale. Cette déclaration est déterminante pour dégager votre responsabilité en cas d'utilisation frauduleuse de votre pièce d'identité.

 **Le conseil OPEN : scannez vos papiers importants** (passeports, visa, CB, traveller's chèques éventuels, etc....) et **envoyez les documents en fichiers joints sur votre messagerie** internet. Ainsi, en cas de vol ou de perte, **vous pourrez récupérer** de n'importe quel ordinateur **la copie de vos documents**.

Franchise et sécurité des bagages

Bagage en cabine :

- **1 bagage standard** qui respecte les dimensions maximales suivantes : 56 cm (L) x 45 cm (l) x 25 cm (h) – poches, roues et poignées comprises.
- A noter : 1 housse à vêtement est considérée comme un bagage standard.
- **1 accessoire** (sac à main, ordinateur portable, appareil photo...).
- Poids total maximal (bagage standard + accessoire): **7 kg**.

Bagage en soute :

- 1 bagage en soute autorisé gratuitement.
- Chaque bagage ne doit pas dépasser **23 kg ou 15kg** selon la compagnie et 158 cm (hauteur + longueur + largeur).

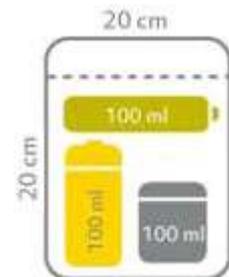
Liquides en cabine :

Afin de protéger les passagers contre la menace des explosifs liquides, l'Union Européenne (UE) a adopté de nouvelles mesures de sécurité qui **limitent la quantité de liquides** ou de substances de consistance similaire pouvant être transportée par les passagers au passage des contrôles de sécurité des aéroports communautaires.

Dans la mesure du possible, **nous vous conseillons de placer tous vos liquides dans vos bagages en soute**.

Vous pouvez transporter des liquides dans vos bagages à main à condition qu'ils soient :

- en petites quantités (100 ml maximum par produit),
 - placés dans un sac en plastique transparent refermable (type sac de congélation) d'un volume maximal d'un litre.
- Le sac doit être fermé et les articles doivent rentrer facilement dedans. Un seul sac en plastique est autorisé par passager. (sac mesurant environ 20 x 20 cm), afin de faciliter l'inspection de ces produits aux contrôles de sécurité.



A l'aéroport :

- Tous les liquides doivent être présentés au contrôle de sécurité, placés dans leur sac, à l'extérieur du bagage à main. Le sac en plastique est déposé dans le plateau remis à cet effet afin d'être examiné par les employés de la sécurité.
- Le passager doit retirer sa veste et/ou son manteau et/ou chaussures et les déposer dans le plateau. Ces vêtements doivent être inspectés séparément.
- Le passager doit sortir son ordinateur portable, et tout autre dispositif électronique de dimensions similaires, de la housse qui lui correspond, et le déposer sur le plateau, afin qu'il soit inspecté séparément de sa housse par les contrôles de sécurité.

Sont considérés comme liquides :

- L'eau et autres boissons, soupes, sirops
- Les crèmes, lotions et huiles, y compris la pâte dentifrice
- Les parfums
- Le contenu des conteneurs pressurisés, dont la mousse à raser et autres mousses et déodorants
- Les gels comme le gel douche ou le shampoing
- Toute autre substance de consistance similaire
- Les aérosols

Liquides acceptés ou tolérés :

- les aliments et substances médicales indispensables à votre santé – à noter : l'agent de sûreté pourra vous demander de justifier leur nature, éventuellement en les goûtant,
- les aliments nutritionnels spécifiques sans lesquels il vous est impossible de voyager (cas d'allergies au lactose, gluten...),
- les aliments pour bébés,
- les médicaments prescrits par un médecin, dont vous devez pouvoir justifier la nécessité (ordonnance, certificat médical à votre nom...).



Conseils budget et moyens de paiement sur place



La monnaie des Pays-Bas est l'euro, vous n'aurez pas besoin de faire de change.

Les banques sont généralement ouvertes du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00. Certaines ouvrent également le jeudi soir jusqu'à 21h00 ou le samedi matin. Elles sont fermées les jours fériés.



Attention, **certains magasins, cafés ou restaurant n'acceptent pas les cartes bancaires** : munissez-vous donc également d'argent liquide.



Distributeurs de billets : beaucoup de banques disposent de distributeurs automatiques qui acceptent la plupart des cartes bleues internationales.

Si le coût moyen de la vie y est équivalent à celui de ses voisins européens, Amsterdam présente l'avantage de répondre à l'attente de tous les budgets.

Restaurants : Le moins cher consiste à manger debout aux multiples kiosques à poisson ou à frites ! Mais il y a de nombreux cafés, snacks, lieux branchés ou alternatifs, cafés de musée ou bars pour s'amuser, où vous pourrez déjeuner sain.



Musées : **La plupart sont payants et chers, de 5 à 20 €**. On ne parle même pas des expos temporaires, impliquant un supplément. Si les enfants et les moins de 18 ans sont privilégiés, peu de musées proposent des réductions pour les étudiants, et encore moins pour les seniors (plus de 65 ans).

Conseils santé et sécurité

Nous vous conseillons d'emporter avec vous vos éventuels traitements médicaux accompagnés de la photocopie de votre ordonnance si possible traduite en anglais en précisant les médicaments génériques ou molécules équivalentes à l'international.

Aucun vaccin n'est obligatoire pour aller à Amsterdam, cependant il est conseillé d'être à jour de ses vaccins préconisés en France (DTP).

Les conditions sanitaires sont similaires à celles que l'on connaît en France.

Vous pouvez prévoir, si vous le souhaitez, des médicaments tels qu'antihistaminiques, vitamine, bandeau pour dormir et bouchons anti-bruits pour les personnes au sommeil léger ainsi qu'une **petite trousse à pharmacie** avec pansements, désinfectant, aspirine, médicaments contre les dérangements intestinaux, le mal des transports et la fièvre.

Le conseil OPEN : Pour un séjour temporaire en Europe, vous pouvez **vous procurer la carte européenne d'assurance maladie**. (Il vous suffit d'appeler votre centre de Sécurité sociale ou de vous connecter à son site Internet <https://www.ameli.fr/>) qui vous l'enverra sous une quinzaine de jours. **Cette carte fonctionne avec tous les pays membres de l'Union européenne. Elle est valable 2 ans, gratuite** et nominative chaque membre de la famille pouvant avoir la sienne.)

Les Pays-Bas sont considérés comme relativement sûrs, néanmoins certains actes de délinquance (vols à main armée, vols à la tire, vols dans les véhicules) ont été recensés à Amsterdam dans le secteur touristique (dont le « quartier rouge »). Nous vous déconseillons d'emporter des objets de valeurs. Restez vigilants pour éviter de tenter les voleurs. Évitez de vous rendre la nuit dans la Warmoesstraat (zone rouge).

Il convient d'être vigilant à l'encontre des rabatteurs qui invitent les étrangers à les suivre pour leur vendre des produits stupéfiants. Ils sont très actifs dans les gares et les quartiers touristiques. **Il est rappelé que la consommation et la vente de drogues dures sont illégales aux Pays-Bas. La consommation de cannabis (maximum 5 g) est cependant tolérée dans les "coffee shops".**

Le conseil OPEN : Gardez sur vous une photocopie de votre pièce d'identité, et conservez l'original dans un endroit sûr (coffre-fort d'hôtel par exemple).

Taxes et pourboires



Au restaurant, le service est compris dans l'addition mais il est de tradition de laisser un pourboire (5 à 10%) si vous êtes satisfait de la prestation. De même pour les taxis.

Pourboires chauffeur et guide : prévoir 1 € par pers. /par jour pour le chauffeur et 3 € pour le guide par pers. /jour.

Affaires à emporter



Optez, toute l'année, pour des **vêtements chauds, imperméables, parapluie, chaussures adaptées à la marche** et petit **sac à dos** pour la journée.

Si vous partez **en été**, prévoyez également des **vêtements plus légers**, en **coton**, mais aussi de la **crème solaire**, des **lunettes de soleil** et un **chapeau**.

Souvenirs à rapporter



- Les **chocolats** (surtout l'amer, dit puur)



- Les fameux **fromages d'Edam et de Gouda**



- **La faïence de Delft**



- **Les sabots** : en bois brut, vernis, sculptés de motifs ou bariolés.



- **Les articles de mode et de design** parfois assez avant-gardistes : vêtements, accessoires, objets de déco... Deux enseignes devenues mythiques : Mooi, dans le quartier du Jordaan, mais aussi Droog, plus à l'Est. Le design hollandais est partout, et les boutiques de mobilier vintage sont nombreuses et beaucoup plus fournies qu'en France.

Communication sur place (cartes téléphoniques, Wifi, etc...)

- 
- **Appeler de la France vers Amsterdam** : Code appel international 00 + code pays (**31** pour les Pays-Bas) + indicatif de la ville (Amsterdam : 20) + numéro du correspondant sans le 0 initial.
 - **Appeler d'Amsterdam vers la France** : Code appel international 00 + code pays (**33** pour la France) + numéro du correspondant sans le 0 initial.
 - **Pour appeler entre portables français sur place** : +33 et numéro de portable du correspondant sans le 0 initial.

Depuis 2017, **un voyageur européen titulaire d'un forfait dans son pays d'origine peut utiliser son téléphone mobile au tarif national dans les 27 pays de l'Union européenne, sans craindre de voir flamber sa facture.** Des plafonds sont néanmoins fixés par les opérateurs pour éviter les excès.



Cet accord avantageux signé entre l'UE et ses opérateurs télécoms **concerne aussi la consommation de données internet 3G ou 4G**, dont le volume utilisable sans surcoût dépend du prix du forfait national (se renseigner). Par ailleurs, si le voyageur réside plusieurs mois en dehors de son pays, des frais peuvent lui être prélevés...

Dans ces pays donc, plus besoin d'acheter une carte SIM locale pour diminuer ses frais.

Aux Pays-Bas, de plus en plus d'hôtels, de restos, de bars, et mêmes certains espaces publics disposent du **wifi gratuit**. Mieux que la connexion 3G et 4G qui peut entraîner des frais en usage intensif, le wifi permet aussi de profiter d'un débit parfois supérieur.



Une fois connecté au wifi, vous avez accès à tous les services de la téléphonie par Internet. WhatsApp, Messenger (la messagerie de Facebook), Viber, Skype permettent d'appeler, d'envoyer des messages, des photos et des vidéos aux quatre coins de la planète, sans frais.

Comme ailleurs, il y a de moins en moins de cybercafés à Amsterdam. En revanche, on trouve encore des bornes internet dans beaucoup d'hébergements. Le plus pratique est évidemment d'avoir avec soi un ordinateur portable, un smartphone ou une tablette, afin de vous connecter gratuitement en wifi dans les hébergements, ainsi que dans la plupart des cafés et restaurants.

Adresses utiles sur place et permanence Open voyages

- **Consulat de France à Amsterdam :**

De Boelelaan 7 (9ème étage), 1083 HJ Amsterdam
Tel. : +31 (0) 20 530 6969
<https://amsterdam.consulfrance.org/>

- **Ambassade des Pays-Bas à Paris :**

7-9 Rue Eblé, 75007 Paris
Tel. : +33 (0)1 40 62 33 00
<https://www.nederlandwereldwijd.nl/landen/frankrijk/over-ons/ambassade-in-parijs>

- **Office de tourisme d'Amsterdam (VVV) :**

Stationsplein 10 (en face de la gare centrale).
<https://www.iamsterdam.com/fr>

Pensez à prendre une carte de votre hôtel qui pourra vous servir si vous vous égarez.
En cas d'urgence ou de problème majeur non résolu sur place, vous pouvez contacter l'agence Open voyages en France 24/24 et 7 jours sur 7. Une permanence sera mise en place en dehors des heures et jours d'ouverture de l'agence par un transfert de lignes (☎ : 00 33 4 76 48 70 70)